

Ouvreur de club

Ouvrir des itinéraires en bloc et en voie pour un public ciblé au sein du club

Objectif :

Former à l'ouverture d'itinéraires en voie et en bloc au sein du club pour un public ciblé tout en gérant sa sécurité personnelle ainsi que celle des utilisateurs de la SAE.

Durée de la formation :

4 jours ou 28 heures (dont 14h minimum sur la formation "Progression et assistance sur cordes")

Durée de la formation :

4 jours ou 28 heures (dont 14h minimum sur la formation "Progression et assistance sur cordes")

Lieu :

SAE de difficulté et de bloc et salle de cours

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et apports pratiques avec démonstration d'ouverture de voies. Mise en situation pratique.

Public concerné :

La formation d'ouvreur de club est ouverte à toute personne souhaitant bénéficier des techniques de base de l'ouverture en voie et en bloc.

Pré-requis :

Le candidat doit :

- Être licencié ffme.
- Être âgé de 16 ans minimum
- Être autonome sur SAE
- Avoir un niveau de pratique de 5c minimum en voie sur SAE. Le niveau « passeport Orange » délivré par la FFME atteste de ce niveau de pratique et de maîtrise de techniques de sécurité.
- Être titulaire d'une attestation du 1er niveau de secourisme

Remarque : Une expérience de pratique de l'escalade en site naturel est un plus dans l'accès à cette formation.

Le stagiaire devra fournir un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois. Les personnes ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale en France ou

à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, se verront refuser l'accès à la formation et au diplôme.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation pédagogique

Possibilité de VAE :

Ce diplôme n'est pas accessible par la voie de la Validation des acquis fédéraux.

Information complémentaire :

Equivalences partielles :

Les titulaires de l'attestation de formation « Progression et assistance sur corde » sont dispensés de la partie « sécurité sur cordes » de l'ouvreur de club.

Modalité d'inscription : Dossier de candidature :

L'inscription se fait en ligne. Lien "Inscription en ligne" sur chaque fiche de stage.

Pour les candidats non licenciés ou en Formation Professionnelle Continue (FPC), un dossier spécifique sera établi, sur demande auprès du service formation de la Ligue Occitanie.

[Télécharger le règlement](#)

Personnes en situation de handicap :

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Consultez la [fiche informative relative à l'accueil des PSH](#)

Contact /référent FFME : Aurélie Martin / a.martin@occitanie.ffme.fr

Calendrier de formations : [Formations Escalade](#)